

Communiqué de presse

Christopher Achobang libéré sous caution

Yaoundé - 28 mai 2015 - Le défenseur de l'environnement détenu depuis un mois à la prison de Mbengwi (Nord-Ouest) pour usurpation de la qualité de défenseur des droits de l'homme et incendie volontaire et destruction de biens, a bénéficié hier d'une liberté sous caution, conformément à la demande formulée par ses avocats.

Le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) se réjouit de cette décision du tribunal de Mbengwi, qui permettra à monsieur Christopher Achobang de bénéficier de soins de santé appropriés à l'hypertension artérielle dont il souffre, de retrouver sa famille, et de préparer sereinement sa défense.

Monsieur Achobang comparaitra libre à la prochaine audience de son procès, prévu le 17 juin 2015. Au-delà du cas spécifique de ce défenseur de l'environnement, il est urgent que le Gouvernement trouve une solution à la délicate question de la cohabitation entre les éleveurs et les agriculteurs, afin que leur coexistence sur les mêmes espaces ruraux cesse d'être une source de tensions et de conflits.

Engagé dans la protection des défenseurs de l'environnement, le CED reste attentif à ce cas de monsieur Christopher Achobang, et espère que justice sera rapidement rendue, et qu'il sera définitivement acquitté.

Pour d'amples informations, veuillez contacter :

Mireille Tchiako

Chargée de communication

Tél : +237 6 70 12 73 24

Courriel : mtchiako@cedcameroun.org
mireille_19@live.fr

Twitter : @CED_Cameroun

Facebook : ONG CED

website : www.cedcameroun.org

E-mail : contact@cedcameroun.org



**Centre pour
l'Environnement et
le Développement**